

## Éditions OPHRYS et Association Revue Française de Sociologie

---

Adolescence, post-adolescence, jeunesse: retour sur quelques interpretations

Author(s): Olivier Galland

Source: *Revue française de sociologie*, Vol. 42, No. 4 (Oct. - Dec., 2001), pp. 611-640

Published by: Éditions OPHRYS et Association Revue Française de Sociologie

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/3322734>

Accessed: 02/02/2009 12:02

---

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of JSTOR's Terms and Conditions of Use, available at <http://www.jstor.org/page/info/about/policies/terms.jsp>. JSTOR's Terms and Conditions of Use provides, in part, that unless you have obtained prior permission, you may not download an entire issue of a journal or multiple copies of articles, and you may use content in the JSTOR archive only for your personal, non-commercial use.

Please contact the publisher regarding any further use of this work. Publisher contact information may be obtained at <http://www.jstor.org/action/showPublisher?publisherCode=ophrys>.

Each copy of any part of a JSTOR transmission must contain the same copyright notice that appears on the screen or printed page of such transmission.

JSTOR is a not-for-profit organization founded in 1995 to build trusted digital archives for scholarship. We work with the scholarly community to preserve their work and the materials they rely upon, and to build a common research platform that promotes the discovery and use of these resources. For more information about JSTOR, please contact [support@jstor.org](mailto:support@jstor.org).



Éditions OPHRYS et Association Revue Française de Sociologie is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Revue française de sociologie*.

Olivier GALLAND

## Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations

### RÉSUMÉ

Adolescence, post-adolescence, jeunesse, ces termes sont souvent employés de façon proche pour désigner la période de la vie qui s'intercale entre l'enfance et l'âge adulte. Pourtant, ces choix engagent, parfois de manière implicite, à des interprétations sociologiques distinctes que cet article tente d'éclairer. Pour entamer cette réflexion, on part d'un article de Parsons qui, en 1942, proposait une des premières analyses sociologiques de la « *youth culture* » en définissant l'adolescence comme une culture de l'irresponsabilité. Plus tard, l'apparition du thème de la « post-adolescence » prolongera cette idée. D'autres travaux proposeront au contraire de distinguer radicalement adolescence et jeunesse, définie comme « un nouvel âge de la vie ». La relecture critique de cette dernière thèse conduit néanmoins à la réviser sur deux points importants : d'une part, la « jeunesse », si elle est bien distincte de l'adolescence telle que la définissait Parsons, ne constitue pas, autant qu'on le pensait, une phase de la vie clairement séparée de celles qui l'encadrent ; sa caractéristique principale est plutôt d'établir une continuité entre elles. D'autre part, les travaux de comparaison internationale menés depuis montrent que les dispositions culturelles comme les dispositifs institutionnels concourant à organiser cette phase de la vie restent extraordinairement divers d'un pays à l'autre.

Les deux extrémités du cycle de vie – l'entrée dans la vie adulte d'une part, la sortie de la vie professionnelle et la vieillesse d'autre part – sont probablement les séquences qui ont connu, ces dernières années, le plus de transformations dans l'agencement des étapes et des seuils qui les caractérisent, et donc peut-être dans leur définition même. En ce qui concerne la jeunesse, ces transformations ont alimenté nombre de réflexions sociologiques dont certaines sont déjà anciennes. Il est par exemple intéressant de se rappeler l'un des premiers articles de Talcott Parsons consacré au sujet dans un numéro de l'*American sociological review* de 1942 comprenant plusieurs autres contributions qui inauguraient une tradition de recherche sur les questions de l'âge et du cycle de vie (1)

(1) Dont un article suggestif de Ralph Linton dans lequel on trouve déjà tous les thèmes fondamentaux de la sociologie du cycle de vie qui sera développée plus tard et dont un

des points d'aboutissement important sera le livre publié sous la direction de Mathilda Riley *et al.* (1972).

Pour plusieurs raisons (2), la sociologie française n'abordera que beaucoup plus tard la question des âges de la vie dans une perspective sociologique. Dans le domaine de la jeunesse, après les travaux pionniers de Morin, puis les mises en garde de Bourdieu (1980), la perspective « cycle de vie » ne prendra corps qu'au milieu des années quatre-vingt (Béjin, 1983 ; Galland, 1984).

Cet article voudrait faire le point sur cette évolution en mettant en parallèle les transformations effectives des modes vie et leur appréhension intellectuelle dans les catégories de la sociologie. Il ne s'agit pas de montrer ici, sur ce sujet particulier, la progression régulière et maîtrisée de la connaissance, mais plutôt, à côté de ses éventuels progrès, ses hésitations et peut-être même ses impasses.

Pour commencer cet exercice, nous partirons donc de l'article de Parsons comme d'une référence lointaine – dans l'espace, le temps et les références culturelles (3) – mais utile parce qu'il propose un premier modèle interprétatif, sans doute même le premier modèle de l'apparition d'une nouvelle classe d'âge, la jeunesse. Nous voudrions revenir ensuite sur l'interprétation que nous proposons de la situation française, dans cette même revue, il y a une dizaine d'années (Galland, 1990). Ce retour en arrière se fera d'un double point de vue comparatif et critique : de quelle manière l'article de 1990 se démarquait-il de l'interprétation initiale de Parsons ? En quoi par ailleurs l'interprétation qu'il développait a-t-elle été validée ou au contraire mise à mal par les nombreux travaux publiés depuis ?

### L'adolescence comme culture de l'irresponsabilité

Parsons définit la « culture jeune », à la frontière entre l'enfance et l'adolescence, par deux traits principaux complémentaires : elle est fondée à la fois sur une opposition tranchée, quoique ambiguë, à la culture adulte et sur la profonde séparation des rôles masculin et féminin. La culture jeune, qui est en fait une culture de l'adolescence, se définit comme une culture de l'irresponsabilité. Son trait dominant, selon Parsons, consiste à « prendre du bon temps », en contraste avec l'impératif de responsabilité propre aux rôles adultes masculins (4). Mais, et c'est là que le caractère sexué de la jeunesse se combine avec ses caractéristiques d'âge, les façons de vivre cette culture de l'irresponsabilité sont très différentes pour les garçons et pour les filles. Les premiers valorisent essentiellement les qualités et les exploits sportifs, tandis que l'échelle de prestige des secondes est fondée sur le stéréotype de la « *glamor girl* ». En même temps, ces qualités différentes, qui manifestent

(2) Voir quelques éléments d'explication à ce sujet dans Galland (2001, chap. 2).

(3) Distance culturelle non pas tellement du point de vue des orientations sociologiques mais plutôt des phénomènes sociaux que décrit Parsons dans son article au regard de ce que

l'on connaît de la situation française : voir par exemple la pratique du *dating* dont il est question un peu plus loin.

(4) Voir aussi Coleman (1962) et Keniston (1960).

toutes les deux l'insouciance propre à l'adolescence, sont profondément complémentaires puisqu'elles sont le moteur de l'attractivité sexuelle qui oriente également tous les comportements à cette période de la vie. On voit d'ailleurs des manifestations de cette évolution des comportements de la jeunesse américaine dans le domaine des mœurs sexuelles telles qu'elles ont pu être quantifiées dans certaines enquêtes, notamment la fameuse enquête de Kinsey. Lagrange (1998) rappelle par exemple que le fait de s'embrasser sur la bouche avant de pratiquer le coït est un comportement qui connaît une explosion parmi les jeunes américains qui sont nés entre 1910 et 1930 et qui ont fait des études universitaires. On attend d'un garçon qu'il embrasse les filles avec lesquelles il sort, sans pour autant pratiquer le coït.

Ce comportement correspond à une pratique sociale très codifiée qui organise les rencontres entre garçons et filles des *high schools* : le *dating* (au sens propre, *to date* prendre rendez-vous). En vogue dès la fin des années quarante parmi les jeunes qui terminent la *high school* le *dating* est un système de fréquentation des jeunes gens – un peu comparable à certains rites de courtoisement de l'ancienne France rurale – hautement contrôlé par le groupe des jeunes et parfaitement cohérent avec les valeurs de la société américaine. Il permet aux jeunes de se fréquenter, de flirter, l'ensemble de ces rencontres contrôlées alimentant une production collective (dans de nombreuses rubriques des journaux scolaires notamment) et entretenant des stéréotypes sexués (Modell, 1989). Aux États-Unis, l'adolescence se construit donc, plus vite qu'ailleurs du fait de la précocité du mouvement de prolongation des études, sur ce terrain scolaire qui tend à créer des normes et des institutions propres aux jeunes (5).

L'adolescence américaine, décrite par Parsons à cette époque, est donc à la fois différente de l'enfance et totalement distincte de la culture adulte. Elle se distingue de l'enfance en ce sens que ces adolescents résistent à la pression exercée par les parents et participent à une culture qui se développe, dit Parsons, « à la frontière de l'approbation de ces derniers ou qui leur apparaît même inacceptable, dans le domaine du comportement sexuel, de la boisson et de formes variées de comportement frivole et irresponsable ». Mais elle est également totalement distincte de la culture adulte en ce sens que les symboles de prestige des adultes qui ont réussi sont d'un ordre très différent de ceux qui ont cours dans la culture jeune : « après avoir été un héros sportif ou le lion des bals universitaires, le jeune homme deviendra un prosaïque cadre dans les affaires ou un avocat ».

Un autre élément qui se trouve au principe de cette culture adolescente est la profonde séparation, dans la société américaine, des rôles masculin et féminin. Comme le rappelle Parsons à nouveau, la femme américaine est, à cette époque, promise à devenir une épouse et une mère et bien peu d'entre

(5) Cette production de normes adolescentes est également favorisée, comme le rappelle Modell (*op. cit.*), par le fait qu'après la Seconde Guerre mondiale on cherchera à

séparer les adolescents des enfants les plus jeunes, éduqués dans une institution spécifique, la *junior high school*.

elles se destinent à travailler. La dichotomie et la complémentarité des rôles sexués adolescents sont donc, de ce point de vue, fonctionnellement adaptées à la place que seront amenés à occuper les jeunes adultes des deux sexes dans la société américaine. Pour Parsons, la « *youth culture* » dans son ensemble est un processus fonctionnel facilitant la transition de la sécurité de l'enfance dans la famille d'orientation au plein statut adulte dans le mariage et la vie professionnelle. C'est précisément parce que cette transition est une période de tension qu'elle comporte des éléments de « romantisme irréaliste ».

En France, l'adolescence, définie comme ce moment intermédiaire nettement distinct par ses traits culturels, à la fois de l'enfance et de l'âge adulte, n'apparaîtra que plus tard. Il est vrai que la croissance des effectifs des lycées se fera surtout sentir à partir de la fin des années cinquante : les effectifs d'élèves du deuxième cycle du second degré (de la classe de seconde à la classe de terminale) rapportés à la population des 15-17 ans passent ainsi de 43 % pour l'année scolaire 1958-59 à 61 % pour l'année scolaire 1970-71. Le flirt, qui est une des manifestations les plus nettes du nouvel âge adolescent – en dissociant la fréquentation de l'autre sexe d'une perspective matrimoniale – ne se développera qu'au cours des années soixante et connaîtra une véritable explosion dans les années soixante-dix (Lagrange, *op. cit.*) (6).

Mais, l'adolescence ainsi constituée par la prolongation de la scolarité et les comportements culturels qui l'accompagnent reste à cette époque une période brève qui trouve assez rapidement son terme dans le mariage et l'entrée dans la vie professionnelle. Avant 22 ans, la moitié des femmes nées en 1931 étaient déjà mariées (7). À 16 ans, au début des années soixante, la moitié des garçons sont déjà au travail (8).

En France, l'homologue de Parsons sera Edgar Morin qui, vingt-sept ans après son devancier américain, proposera une analyse sociologique de la culture adolescente (Morin, 1969). Il montre comment se crée une solidarité tout à fait nouvelle de classe d'âge qui, dans les campagnes par exemple, en vient à supplanter l'ancienne solidarité du groupe de jeunesse villageoise fondée sur l'opposition au village voisin tout en étant intégré dans le système social local de la société adulte. La solidarité globale entre jeunes prend le pas sur la solidarité villageoise tout en se fermant à l'univers adulte.

L'avènement de l'adolescence en France a été plus tardif qu'aux États-Unis, il a pris probablement des traits un peu différents – on y sent moins par exemple l'hypertrophie du caractère stéréotypé des rôles sexués – mais il conserve la caractéristique fondamentale qu'avait relevée Parsons et qui explique sa nouveauté radicale : la double séparation de cet âge de la vie d'avec ceux qui l'encadrent, l'enfance d'un côté, l'âge adulte de l'autre.

(6) Le culte des idoles sera également une manifestation de la culture adolescente. En 1964, *Salut les copains* diffuse à 934 000 exemplaires et l'ensemble de la presse d'idoles pour adolescents à 1 500 000 exemplaires.

(7) Nizard et Pressat (1965, p. 1126).

(8) Évaluation réalisée à partir du recensement de 1962. Voir Febvay, Croze, Grais et Calot (1964, pp. 155-221).

## La post-adolescence, une adolescence prolongée

Dans un article très suggestif, Hugh Cunningham (2000) décrit quatre phases, sur une période de près de 250 ans, dans les rapports des jeunes Britanniques avec leurs parents et l'évolution de l'âge auquel ils quittent le domicile familial.

Première phase, au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les jeunes quittent très tôt leurs parents – l'âge normal pour le faire est d'environ 14 ans – pour se mettre au service d'une famille, généralement comme domestiques pour les filles et comme agriculteurs pour les garçons. Ils le font, tout simplement, parce qu'il n'y a pas de travail pour ceux qui restent chez leurs parents.

Une seconde période, qui débute avec l'industrialisation, se caractérise par une cohabitation beaucoup plus longue et une forte participation des enfants à l'économie familiale. Ce qui frappe, dans les comptes rendus utilisés par les historiens pour décrire les rapports intergénérationnels qui règlent cette économie familiale, c'est la forte continuité entre l'univers des adultes et celui des enfants, « fiers d'être capables de participer au bien-être de la famille ». Cette période atteint son point culminant au début du XX<sup>e</sup> siècle. « Il ne semble pas déraisonnable de conclure, note Cunningham, que le niveau d'activité sexuelle parmi les jeunes gens devait alors être exceptionnellement bas, et le sens du devoir à l'égard des parents exceptionnellement haut. »

Une troisième phase commence à peu près durant la Seconde Guerre mondiale et finit au milieu des années soixante-dix. C'est le moment où la période de transition se resserre sous l'effet d'un double mouvement : l'allongement de la scolarité et l'abaissement de l'âge au mariage. Mais surtout, selon Cunningham, l'équilibre des relations intergénérationnelles à l'intérieur des familles commence à se renverser. Le sentiment du devoir des enfants à l'égard de leurs parents s'affaiblit tandis que la discipline familiale se relâche et que les demandes des enfants et des adolescents sont de plus en plus souvent prises en compte.

Au début des années quatre-vingt enfin, une nouvelle phase apparaît : la tendance au rétrécissement de la transition vers l'âge adulte et à la concentration du franchissement des étapes sur une durée assez courte s'inverse. Selon Cunningham cela est dû notamment au fait que, face à des perspectives d'emploi moins favorables, les jeunes poursuivent des études plus longues. Cela ne les empêche pas de quitter leurs parents mais ce départ prend un sens tout à fait différent de celui qu'il avait dans la première partie du XX<sup>e</sup> siècle : le fait de quitter les parents n'est plus lié, dit Cunningham, au mariage ; on pourrait ajouter qu'il n'est plus lié, d'une manière générale, au fait de s'installer dans les rôles adultes. Il faut donc distinguer entre le fait de « vivre loin de chez soi » (*living away from home*) et le fait de « quitter ses parents » (*leaving home*) (9). En conclusion, dans son interprétation de l'histoire de la

(9) Ce point est très important et nous y reviendrons dans la suite de l'article.

transition vers l'âge adulte, Cunningham retient comme facteur fondamental la modification des rapports de pouvoir au sein de la famille.

Cette analyse de l'évolution des rapports intergénérationnels éclaire d'un jour nouveau la question de l'adolescence. L'apparition de cet âge de la vie correspond aussi au renversement du sentiment des obligations mutuelles à l'intérieur des familles. Le sentiment d'insouciance et d'irresponsabilité décrit par Parsons fait contraste avec le sentiment du devoir filial qui, selon Cunningham, animait les enfants et les adolescents britanniques de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

La « post-adolescence » peut être conçue comme l'exacerbation de ce renversement de la valeur respective et des obligations réciproques de chaque génération. C'est ainsi que « se répandit l'idée que l'adolescence n'était pas nécessairement une brève et pénible transition entre deux âges mais qu'on pouvait s'y plaire et s'y "installer" sciemment pour une période relativement longue. De nouvelles appellations furent forgées pour désigner cette attitude et ce nouvel âge de la vie : "adolescence prolongée", "post-adolescence" » (Béjin, *op. cit.*).

Mais, assez vite, se répandit aussi l'idée que, malgré les aides, de plus en plus nombreuses et généreuses, dont les jeunes bénéficient de la part de leurs parents, la balance n'était, pourtant, pas égale. Les difficultés grandissantes d'accès à l'emploi à partir de la fin des années soixante-dix pouvaient accréditer l'idée « d'une mise à l'écart des jeunes surnuméraires » (Le Bras, 1983). Donnant des « compensations aux jeunes » tout en leur « refusant le pouvoir », la génération aînée les maintiendrait dans un statut de dépendance prolongée conforme à ses intérêts.

La « post-adolescence » est donc une exacerbation des traits de l'adolescence – une forme d'irresponsabilité repoussée au-delà de la limite de l'adolescence physiologique (10) – dont les causes sont à rechercher, selon les auteurs, soit chez les jeunes eux-mêmes, soit dans les comportements de la génération aînée.

### La jeunesse est-elle radicalement différente de l'adolescence ?

Un article publié dans cette revue (Galland, 1990) se démarquait nettement de la thèse sur la post-adolescence. L'idée sous-jacente était que la jeunesse se différencie radicalement de l'adolescence (11). L'argument se fondait sur

(10) La fin de celle-ci est d'ailleurs de plus en plus précoce : on peut en avoir une indication assez précise avec les mesures que l'on connaît sur l'âge des premières règles, qui a grandement varié puisqu'aujourd'hui cet âge se situe aux alentours de 12 ou 13 ans alors qu'il se situait à 16 ans et demi, 17 ans au

milieu du siècle dernier (Alvin, 1993).

(11) « On n'assiste pas seulement à une translation des seuils de passage, [...], mais à l'apparition d'un âge intermédiaire entre ces deux âges de la vie bien définis que sont l'adolescence et l'âge adulte. » (Galland, 1990, p. 540).

l'étude de la fréquence des « modes de vie intermédiaires » (12) en fonction de l'origine sociale et de la situation à l'égard des études et de l'emploi. Le fait que ces modes de vie soient adoptés, dans toutes les classes sociales, par les actifs plus que par les étudiants, et qu'ils ne soient pas associés à l'occupation d'emplois précaires ou au chômage, alimentait l'idée qu'ils relevaient d'une forme de choix qui consistait à « profiter de la jeunesse et à diversifier ses expériences ».

Sur le plan sociologique, l'hypothèse qui était avancée pour interpréter ces résultats se fondait sur la théorie du groupe de référence : les aspirations à une mobilité sociale ascendante accroissaient la distance, notamment chez les jeunes d'origine modeste ou moyenne prolongeant leurs études, entre groupe d'appartenance et groupe de référence. La jeunesse devenait donc ce moment de définition ou de redéfinition d'aspirations sociales moins bien définies qu'autrefois par le milieu d'origine et la transmission intergénérationnelle.

On voit en quoi cette thèse contribue à différencier radicalement la jeunesse de l'adolescence, ou de la post-adolescence, même si l'idée n'était pas formulée aussi clairement dans l'article lui-même. Bien qu'ils s'en distinguent culturellement, les adolescents restent sous la dépendance des parents ou des éducateurs, mais également sous leur protection. En ce sens, l'adolescence est plus proche de l'enfance que de l'âge adulte.

La jeunesse a, quant à elle, souvent acquis une forme d'indépendance à l'égard de la génération aînée, même si cette indépendance n'est le plus souvent que partielle ; par exemple en bénéficiant d'un logement différent de celui des parents mais en tout ou partie financé par ces derniers. Mais elle n'a pas accédé encore à l'intégralité des rôles adultes, soit qu'elle vive une situation professionnelle précaire, soit qu'elle ait différé l'entrée dans les rôles familiaux.

Selon cette hypothèse, la jeunesse n'est donc pas une adolescence prolongée et n'a pas forcément un caractère régressif. Elle serait devenue une phase normale et fonctionnelle préparant l'accès, qui ne pourrait plus être que progressif, aux rôles adultes. Au fond, par rapport à la thèse de Parsons sur l'adolescence, cette définition de la jeunesse insiste moins sur la différenciation culturelle de cette période de la vie par rapport à celle qui la suit que sur sa spécificité sociologique du point de vue de l'organisation du cycle de vie. La jeunesse apparaîtrait, dans cette hypothèse, comme une phase nouvelle du cycle de vie, avec des propriétés fonctionnelles qui lui seraient propres.

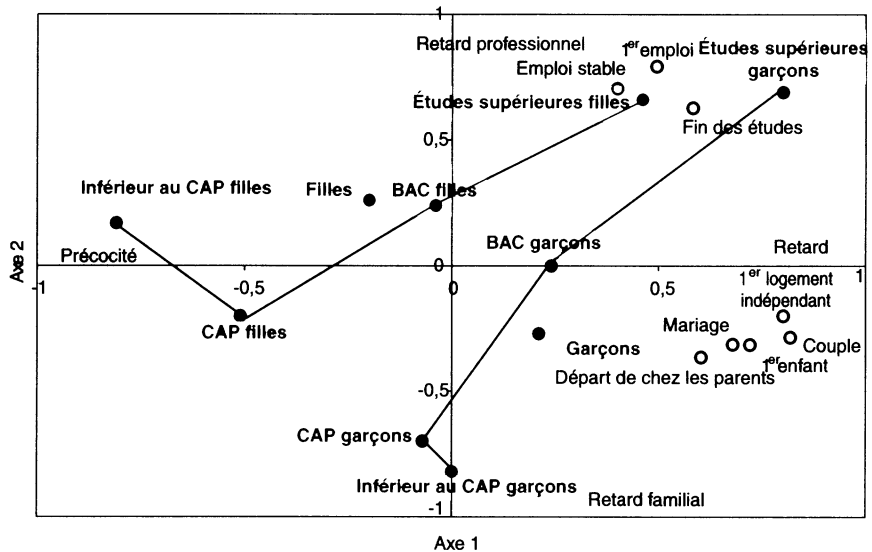
Les travaux empiriques qui se sont accumulés depuis dix ans ont-ils apporté des éléments contribuant à valider, au moins en partie, cette thèse ?

(12) Étaient définis ainsi le fait de vivre seul, à plusieurs (hors d'une vie familiale) ou en couple non marié. Ces modes de vie

devaient trouver leur unité dans le fait qu'ils se situaient « entre deux états stables que sont les unités familiales constituées ».



FIGURE I. – La désynchronisation des seuils professionnels et familiaux  
Génération 1963-1966



Source : Enquête complémentaire à l'enquête Emploi de 1992, INSEE.

Lecture : L'analyse en composantes principales porte sur l'ensemble des âges de premier franchissement des étapes d'entrée dans la vie adulte pour les jeunes nés entre 1963 et 1966. Le premier facteur explique 43 % de la variance, le second facteur 24 %. Le premier facteur est un axe synthétique de précocité-retard. Le second facteur oppose à degré donné de retard les seuils scolaires et professionnels aux seuils familiaux. Les cercles blancs correspondent aux variables actives, les cercles noirs aux variables illustratives, ici chacun des sexes et chaque niveau d'étude par sexe.

Tout d'abord, sur le plan de l'organisation des calendriers d'entrée dans la vie adulte, une enquête réalisée par l'INSEE en 1992 (13) (Galland, 1995a) confirmait d'une part le retard pris par chaque nouvelle génération pour franchir les principales étapes, d'autre part la désynchronisation des seuils professionnels et familiaux. Ce résultat était important car il montrait que la troisième phase des modèles historiques d'entrée dans la vie adulte décrits par Hugh Cunningham, celle qui prend corps durant la Seconde Guerre mondiale et qui se traduit par une relative simultanéité dans le franchissement des principaux seuils, n'était plus dominante dans les années quatre-vingt-dix. Certes, le retard ou la précocité dans le franchissement des étapes constituait un tout relativement cohérent (exprimé par le premier facteur de l'analyse en compo-

(13) Cette enquête, conçue en collaboration entre les statisticiens de l'INSEE et des sociologues du CNRS travaillant sur la question de « l'entrée dans la vie adulte », était fondée sur l'exploitation d'un calendrier rétrospectif dans lequel les personnes interrogées devaient retracer leur itinéraire depuis l'âge de leurs 16 ans, entre 1979 et 1992. Pour chacune des

années, la personne interrogée indiquait son âge et sa situation dans chacun des domaines suivants : situation professionnelle, type de résidence (chez les parents, dans un logement payé par les parents, dans un logement payé par le jeune lui-même), mise en couple, mariage, naissance d'un enfant.

santes principales [ACP] représenté sur la Figure I). Mais cette cohérence se manifestait plus entre les seuils scolaires et professionnels d'une part, familiaux d'autre part qu'entre ces deux séries de seuils (c'est ce que montre le second facteur de la Figure I).

Ainsi, l'entrée professionnelle dans la vie adulte et l'entrée familiale, deux moments de plus en plus tardifs, semblaient également être partiellement déconnectés. On a là évidemment une configuration tout à fait nouvelle par rapport à ce qu'aurait été une simple prolongation de l'adolescence, c'est-à-dire un report du franchissement des seuils qui n'aurait pas affaibli la liaison entre eux. Cette déconnexion suggérait qu'une phase intermédiaire constituée de combinaisons variables de statuts relevant tantôt de rôles adolescents, tantôt de rôles adultes, était en train de se former entre l'enfance et la maturité. L'enquête de 1992 permettait ainsi d'évaluer que la durée médiane entre la première de ces étapes – la fin de la scolarité – et ce que l'on peut considérer comme la dernière, parce que parachevant l'accès à la maturité – la naissance du premier enfant – était d'un peu plus de huit ans pour les garçons et six ans pour les filles. On avait là une nouveauté indéniable par rapport au modèle de l'adolescence, même prolongée : le report des étapes familiales qui donnait corps à cette nouvelle période de la vie semblait en partie indépendant de la prolongation scolaire.

Un autre élément semblait aller dans le sens d'une remise en cause du modèle parsonnien de l'adolescence fondé sur la divergence des rôles sexués. En effet, les données de l'enquête de 1992 montraient un spectaculaire rapprochement des formes d'entrée dans la vie adulte des garçons et des filles ayant poursuivi des études supérieures. La Figure I montre que la divergence des modèles sexués est d'autant plus accentuée que le niveau d'études est bas. Aux plus bas niveaux de diplômes, le modèle féminin se caractérise par la précocité de l'engagement familial et la brièveté de la transition entre les deux familles : la famille d'origine et la famille de procréation. Chez les garçons de même niveau, au contraire, le retard familial est particulièrement accentué. À ces niveaux scolaires, la conjoncture défavorable du marché de l'emploi a probablement aggravé les contrastes sexués : les filles sans diplômes renoncent d'autant plus facilement à exercer un emploi et s'engagent très vite dans la vie familiale, tandis que leurs homologues masculins doivent attendre, en prolongeant la cohabitation avec les parents, que la stabilisation de leur parcours professionnel leur permette de s'établir de façon indépendante.

Mais ces contrastes entre les sexes apparaissent surtout comme une survivance d'un modèle traditionnel en déclin réactivé par les difficultés d'entrée dans la vie professionnelle des jeunes non diplômés. En effet, à l'autre extrémité de l'échelle des diplômes la convergence entre modèles sexués est nette : garçons et filles ayant poursuivi des études supérieures participent, de façon semble-t-il très proche, au modèle de retard de l'entrée dans la vie adulte.

Les mêmes variables exploitées sur des générations plus récentes (dans l'enquête similaire réalisée cinq ans plus tard) montrent une organisation assez proche des seuils professionnels et familiaux. Mais le retard des jeunes filles ayant fait des études supérieures s'est accentué et les situe dorénavant

devant les garçons sur le score moyen de retard. Par ailleurs, le seuil de départ de chez les parents semble se détacher progressivement des autres seuils. C'est un point important sur lequel nous reviendrons.

Toutefois, une question n'était pas résolue (et pas posée) dans le travail portant sur l'enquête INSEE 1992 (Galland, 1995a) : la déconnexion des seuils professionnels et familiaux est bien avérée mais fallait-il en déduire pour autant que cet écart s'accroissait progressivement d'une génération à l'autre ou simplement se maintenait malgré la progression continue de la scolarisation ? Par rapport à un modèle ancien dont on n'a pas de véritable mesure statistique mais dont la construction repose plutôt sur des travaux historiques et des monographies (Cunningham, *op. cit.* ; Prost, 1987), le simple constat de la déconnexion partielle des seuils professionnels et familiaux semblait valoir preuve d'une évolution allant dans ce sens. Les données de 1992 ne permettaient pas de vérifier ces hypothèses puisque l'échantillon de l'enquête ne comprenait que des jeunes. L'enquête suivante, menée en 1997 avec un mode de questionnement comparable, portait sur un ensemble plus large de générations (personnes nées entre 1952 et 1978) qui permettait d'évaluer l'évolution générationnelle des formes d'entrée dans la vie adulte entre le début des années soixante-dix et le début des années quatre-vingt-dix (Galland, 2000a).

Si l'on se reporte à nouveau aux quatre modèles historiques décrits par Cunningham, ces données ne permettent pas véritablement de mesurer l'évolution entre le modèle des années quarante-soixante-dix – que nous appellerons le « modèle de la simultanéité » pour signifier qu'une de ses caractéristiques principales est le resserrement des principales étapes d'entrée dans la vie adulte – et le modèle suivant qui semble caractérisé au contraire par une déconnexion de ces seuils. Il devait cependant permettre de voir si cette déconnexion s'amplifiait ou non durant les années quatre-vingt-quatre-vingt-dix.

Pour le vérifier, on a utilisé un modèle de durée qui permet d'examiner comment les durées (14) entre les événements de la vie scolaire et professionnelle des jeunes (fin des études, premier emploi) et les événements familiaux (accès à un premier logement indépendant, vie en couple, naissance du premier enfant) ont évolué de génération en génération en tenant compte des changements sociodémographiques qui pourraient contribuer à les expliquer. Les résultats concernant les générations (15) sont présentés au Tableau I.

(14) Voir Annexe.

(15) Les résultats concernant les covariables ne sont pas reportés dans ce tableau pour ne pas en alourdir la lecture. Ces covariables sont les suivantes : niveau d'études du père, niveau d'études de la mère, situation professionnelle du père, situation professionnelle de la mère, taille de la localité de résidence, nationalité du père, nombre de frères et sœurs. Le niveau d'études des jeunes eux-mêmes n'a pas été introduit dans le modèle car

cette variable ne peut pas être considérée comme totalement exogène, c'est-à-dire déterminée en dehors des phénomènes étudiés ici. L'accès à l'emploi et l'emménagement dans un premier logement peuvent être considérés par exemple comme des événements dont les décisions sont simultanées. Pour chaque analyse de durée quatre modèles ont donc été estimés : sur les non-bacheliers et les bacheliers de chacun des sexes.

TABLEAU I. – Analyse paramétrique de la durée entre la fin des études, le premier emploi et les étapes familiales

		Étapes scolaires-professionnelles et premier logement											
		Études-logement indépendant <sup>1</sup>				1 <sup>er</sup> emploi-logement indépendant <sup>2</sup>				1 <sup>er</sup> emploi stable-logement indépendant <sup>3</sup>			
		Non bacheliers		Bacheliers		Non bacheliers		Bacheliers		Non bacheliers		Bacheliers	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Génération													
52-53													
54-55		-0,17	-0,53	-0,63	-0,24	-0,31	-0,54	-0,71	0,44	-0,21	-0,84	-1,05	0,34
56-57		-0,05	-0,43	-0,31	-0,49	-0,19	-0,40	-0,42	-0,25	-0,07	-0,37	-0,56	0,03
58-59		-0,73	-0,57	-0,35	-0,88	-0,68	-1,71*	-0,32	-0,41	-0,63	-1,69*	-0,77	-0,07
60-61		-1,03*	-1,05	-0,14	-0,80	-1,46***	-2,45***	-0,32	-0,86	-1,30***	-2,30***	-0,76	-0,70
62-63		-0,88*	-1,17*	1,25*	-0,60	-1,73***	-2,29***	1,34*	-0,34	-1,66***	-2,39***	0,67	-0,43
64-65		-1,00*	-1,55*	-0,30	-0,74	-2,11***	-3,30***	-0,41	-0,03	-2,07***	-3,16***	-1,02	-0,13
66-67		-2,04***	-1,61*	-0,82	-0,97	-3,20***	-2,36***	-0,93	-0,39	-3,10***	-2,40***	-1,09	-0,46
68-69		-1,46*	-0,84	1,22	0,45	-2,91***	-2,37***	0,66	0,89	-4,90***	-4,35***	-1,46*	-0,69
70-71		-1,25*	-0,85	0,78	-0,07	-2,41***	-2,34***	0,24	0,30	-4,26***	-5,09***	-1,59*	-1,24
72-73		-2,27*	-1,80*	-0,67	-0,94	-3,47***	-3,62***	-1,18	-1,61*	-5,34***	-6,49***	-3,16*	-2,23*
74-75		-3,71***	-2,75*	-5,04	-1,98	-6,13***	-6,60***	-5,31	-3,46*	-7,21***	-9,28***	-6,13	-3,61*
76-78		-6,33	-3,74*	-4,00	-5,61	-7,08	-11,4***	-7,43	-7,38*	-11,03	-10,2***	-6,21	-7,51*

		Étapes scolaires-professionnelles et première vie en couple											
		Études-vie en couple <sup>1</sup>				1 <sup>er</sup> emploi-vie en couple <sup>2</sup>				1 <sup>er</sup> emploi stable-vie en couple <sup>3</sup>			
Génération		Non bacheliers		Bacheliers		Non bacheliers		Bacheliers		Non bacheliers		Bacheliers	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
52-53		-0,59	-0,56	0,34	0,68	-0,74	-0,71	0,26	1,38*	-0,43	-1,00	-0,08	1,28*
54-55		-0,60	-0,61	-0,57	-0,10	-0,75	-0,60	-0,70	0,14	-0,62	-0,56	-0,81	0,43
56-57		-1,21*	-0,52	0,38	-0,27	-1,17*	-1,69*	0,40	0,20	-1,14*	-1,68*	-0,07	0,54
58-59		-1,14*	-0,76	0,81	-0,06	-1,56***	-2,12***	0,62	-0,08	-1,41***	-1,96***	0,22	0,07
60-61		-0,76	-1,01	0,77	-0,27	-1,57***	-2,14***	0,85	-0,05	-1,50***	-2,25***	0,17	-0,13
64-65		-1,39***	-1,21*	0,06	0,11	-2,48***	-2,90***	-0,04	0,91	-2,43***	-2,76***	-0,63	0,79
66-67		-1,66***	-1,54*	-0,21	-0,83	-2,80***	-2,27***	-0,31	-0,20	-2,72***	-2,31***	-0,48	-0,27
68-69		-2,21***	-1,61*	-0,20	-0,88	-3,64***	-3,27***	-0,79	-0,45	-5,55***	-5,20***	-2,89***	-2,06***
70-71		-3,01***	-2,06*	-0,89	-1,70*	-4,19***	-3,73***	-1,39	-1,34*	-5,97***	-6,36***	-3,25***	-2,98***
72-73		-3,51***	-2,32*	-2,58*	-2,08*	-4,67***	-4,17***	-3,03*	-2,78***	-6,35***	-7,04***	-5,12***	-3,45***
74-75		-4,02***	-3,66*	-4,99	-4,16*	-6,11***	-7,59***	-5,43	-5,78***	-7,20***	-10,1***	-6,51	-5,99***
76-78		-4,61	-4,25*	-4,35	-5,62	-5,20	-12,12***	-7,43	-7,98*	-8,83	-10,9***	-7,40	-8,13*

Étapes scolaires-professionnelles et premier enfant													
		Études-1 <sup>er</sup> enfant <sup>1</sup>				1 <sup>er</sup> emploi-1 <sup>er</sup> enfant <sup>2</sup>				1 <sup>er</sup> emploi stable-1 <sup>er</sup> enfant <sup>3</sup>			
		Non bacheliers		Bacheliers		Non bacheliers		Bacheliers		Non bacheliers		Bacheliers	
Génération		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
52-53													
54-55		-0,62	-0,37	0,97	0,84	-0,62	-0,37	0,99	1,62*	-0,51	-0,68	0,57	1,50*
56-57		-0,27	-0,16	0,09	0,74	-0,25	-0,12	-0,03	1,05	-0,14	-0,08	-0,17	1,32*
58-59		-0,45	-0,07	0,90	0,71	-0,25	-1,23*	0,93	1,29*	-0,23	-1,21*	0,42	1,58*
60-61		-0,71	-0,14	1,84***	0,99	-0,96*	-1,43*	1,71*	1,17	-0,84*	-1,27*	1,25*	1,24*
62-63		0,17	-0,18	1,41*	0,76	-0,37	-1,20*	1,54*	1,14	-0,36	-1,31*	0,76	1,05
64-65		-0,56	-0,28	1,31*	0,57	-1,39***	-1,87***	1,23*	1,56*	-1,37***	-1,73*	0,55	1,42*
66-67		-0,24	-0,71	1,42*	0,04	-1,08*	-1,11	1,39*	0,92	-1,03*	-1,18*	1,11	0,86
68-69		-0,91	-0,64	4,77***	0,52	-1,97***	-1,79*	4,28***	1,43*	-3,92***	-3,86***	1,96*	-0,30
70-71		-0,93	-0,86	3,38***	1,19	-1,56*	-1,76*	3,02***	2,45***	-3,51***	-4,60***	1,14	0,84
72-73		-0,25	-1,10	4,67***	1,86*	-0,97	-1,81*	4,62***	2,56***	-2,56***	-5,04***	1,70	1,73*
74-75		0,73	-2,25	37,63	4,69***	-0,57	-5,36***	37,43	5,58***	-2,11	-8,33***	35,97	5,19***
76-78		30,88	-1,93	36,75	2,35	34,66	-8,83***	35,19	3,14	34,59	-7,09***	36,92	2,33

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, les hommes non bacheliers nés en 1966-1967 connaissent une durée entre les études et le premier logement indépendant inférieure de 2,04 années à celle que connaissent les hommes non bacheliers nés en 1952-1953.

En italique : modalités référence, \* = significatif au seuil de 10%, \*\* = significatif au seuil de 5%, \*\*\* = significatif au seuil de 1%.

<sup>1</sup> Année du 1<sup>er</sup> logement indépendant - année de fin d'études.

<sup>2</sup> Année du 1<sup>er</sup> logement - année du 1<sup>er</sup> emploi.

<sup>3</sup> Année du 1<sup>er</sup> logement - année du 1<sup>er</sup> emploi stable.

Les résultats concernant l'évolution des générations les plus anciennes aux plus récentes, « toutes choses égales par ailleurs », des durées séparant les événements scolaires-professionnels de l'accès au premier logement indépendant et à la vie en couple, ne vont pas dans le sens attendu d'une déconnexion grandissante entre ces étapes. On constate au contraire qu'à situation socio-économique donnée, cet écart s'est réduit de manière significative dans les dernières générations étudiées, par rapport à ce que connaissaient celles nées en 1952-1953. Cette réduction a été surtout forte pour les non-bacheliers et pour les écarts entre le premier emploi et les événements de la vie familiale : par exemple, les jeunes nés en 1972-1973 connaissent une durée, toutes choses égales, entre le premier emploi et le premier logement indépendant inférieure de trois à quatre ans à celle que connaissaient leurs homologues nés en 1952-1953 et inférieure de quatre à cinq ans en ce qui concerne le premier emploi et la vie en couple. Les résultats sont moins nets et moins significatifs en ce qui concerne les bacheliers. Ils vont néanmoins également dans le sens d'une réduction (qui ne se manifeste cependant que dans les toutes dernières générations).

Ainsi, chez les jeunes non bacheliers notamment, le retard pris par chaque nouvelle génération pour finir ses études et accéder à l'emploi n'a pas été intégralement reporté sur l'âge d'accès à un premier logement indépendant et l'âge de formation d'un couple : le retard professionnel a été plus accentué que le retard familial, ce qui explique la contraction de l'écart entre ces deux étapes.

En tous cas, ces résultats font pièce à l'idée souvent admise que le retard d'accès à l'autonomie s'explique par une forme de complaisance qui conduirait les jeunes à prolonger délibérément la dépendance à l'égard de leurs parents. Lorsque l'on contrôle l'ensemble des seuils et des caractéristiques des jeunes et de leurs familles au fil des générations, on constate que le report d'accès à l'indépendance ne va pas au-delà de ce qui est induit par la prolongation des études et le début plus tardif de la vie professionnelle.

Mais le diagnostic est tout à fait différent en ce qui concerne l'évolution de la durée entre les étapes scolaires-professionnelles et la naissance du premier enfant (dernière partie du Tableau I) et, en ce domaine, le contraste s'accuse entre les jeunes selon leur niveau d'études. Les jeunes non bacheliers nés à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix ont eu un premier enfant plus rapidement après avoir occupé leur premier emploi et surtout leur premier emploi stable que leurs homologues du début des années cinquante. À l'inverse, les bacheliers des mêmes générations ont vu s'accroître fortement la durée séparant ces événements : la naissance du premier enfant est reportée au-delà de ce qui est induit par la prolongation des études et le retard d'accès à l'emploi.

Que conclure provisoirement de cet ensemble de données ? Mettent-elles à bas l'argument selon lequel un espace intermédiaire s'est ouvert entre la famille d'origine et la fondation d'une nouvelle unité familiale ? Je ne le pense pas, même si elles conduisent à le nuancer et à le reformuler en consi-

dérant notamment que la durée de cette étape comme son évolution intergénérationnelle varient assez fortement en fonction des bornes choisies et des types de jeunes que l'on considère.

Par exemple, la durée séparant l'occupation d'un premier emploi de plus de six mois et l'emménagement dans un premier logement indépendant a, dans l'ensemble des générations étudiées ici, toujours été assez courte et a décliné depuis les générations du début des années cinquante (Figure II). Cet accès plus rapide à l'indépendance résidentielle après la première stabilisation professionnelle a surtout été notable parmi les jeunes moins diplômés : la moitié des garçons non bacheliers nés au début des années cinquante mettaient au moins quatre ans pour vivre dans leur premier logement après avoir accédé à l'emploi, ceux nés au début des années soixante-dix mettent environ deux ans. La formation d'un premier couple survient un peu plus tardivement, mais là aussi, la tendance, surtout chez les non-bacheliers, est à la réduction de l'écart avec la première entrée dans la vie professionnelle.

L'accès à l'emploi de ces jeunes non bacheliers était précoce à la fin des années soixante (âge médian d'un peu plus de 17 ans). Or, le moment où les jeunes ressentent le besoin de quitter leurs parents et de vivre en couple dépend, pour une part, de facteurs psychologiques qui ne se manifestent pas avant un certain âge.

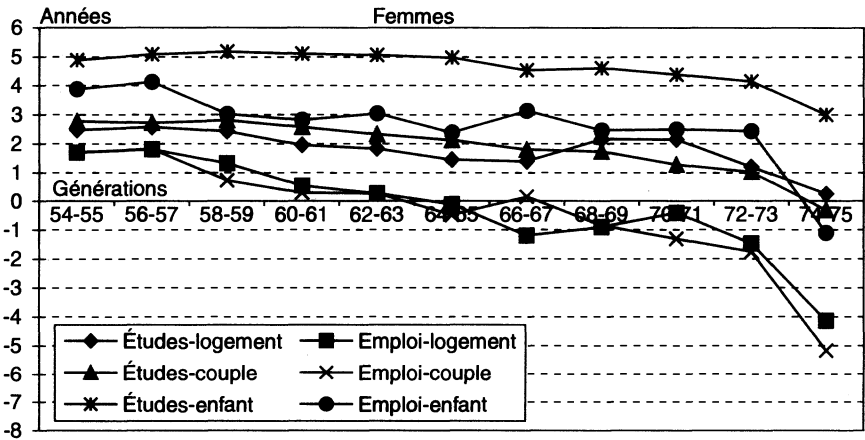
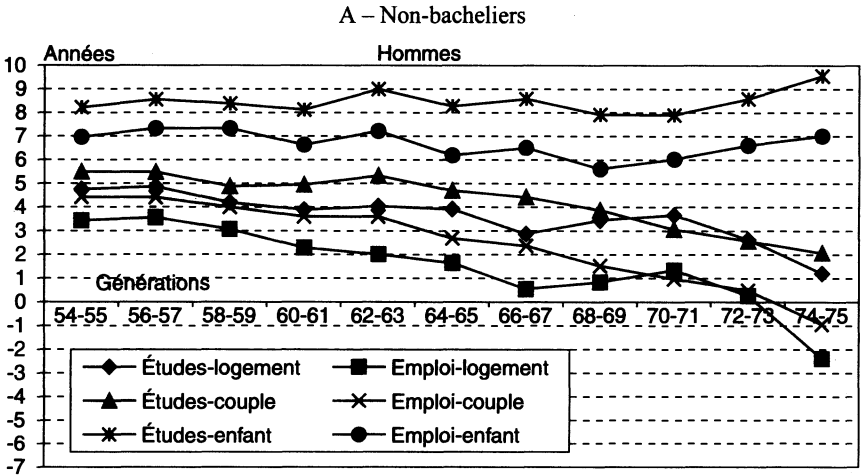
De ce fait, dans ces générations de jeunes nés au début des années cinquante et terminant tôt leur scolarité initiale, l'âge de l'entrée dans la vie active et l'âge de l'indépendance familiale étaient séparés par plusieurs années et le premier a pu s'élever de manière très sensible (puisque l'âge du premier emploi des non-bacheliers nés au milieu des années soixante-dix est supérieur à 21 ans) sans avoir d'incidence sur le second (conduisant ainsi à réduire l'écart les séparant). Il s'en est suivi un rapprochement des âges de l'indépendance économique et de l'indépendance familiale qui a été particulièrement net parmi les femmes de ce niveau scolaire.

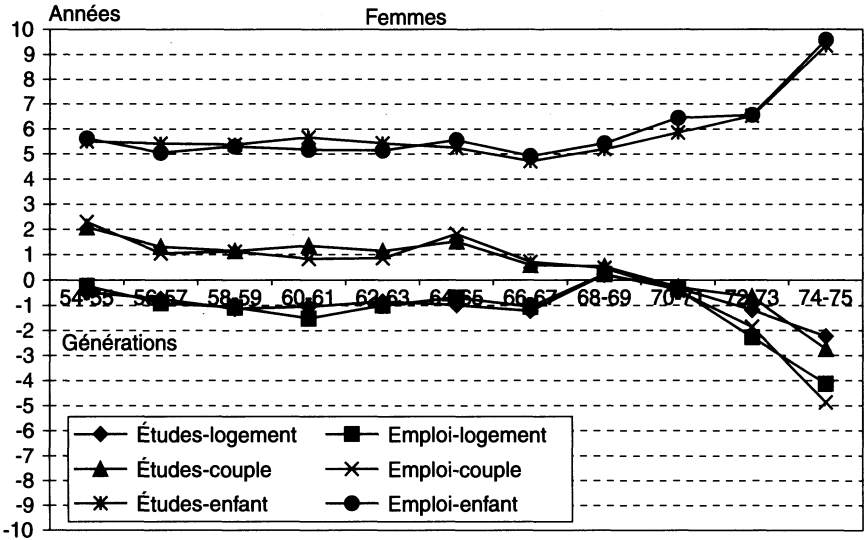
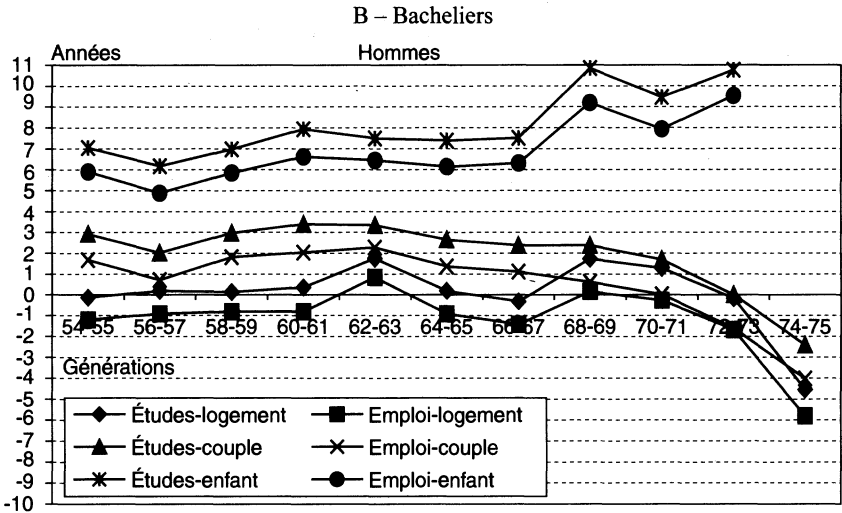
Les difficultés accrues d'accès à l'emploi qu'ont connues les jeunes nés à partir du début des années soixante et qui ne poursuivaient pas d'études longues ont donc contribué paradoxalement à réactiver un modèle de la simultanéité dans le franchissement des étapes d'entrée dans la vie adulte par les jeunes de ce niveau scolaire. Contraints de rester plus longtemps chez leurs parents, au-delà de ce qui était induit par la prolongation des études, ces jeunes les quittent maintenant très rapidement dès qu'ils en ont les moyens économiques. Mais nous verrons que les modalités de ce départ ont changé.

Le diagnostic est tout à fait différent si l'on prend en compte la dernière étape d'accès au statut adulte, celle qui introduit aux responsabilités parentales et éloigne donc définitivement les individus de la jeunesse. L'écart entre cette étape et les étapes scolaires et professionnelles qui la précèdent s'est, toutes choses égales par ailleurs, maintenu à un niveau élevé pour les hommes non bacheliers et s'est accru pour les bacheliers des deux sexes. Il a diminué seulement pour les femmes non bachelères (Figure II). Il nous semble que c'est là un argument décisif en faveur de la thèse de l'apparition et de l'ampli-



FIGURE II. – Durées « toutes choses égales par ailleurs » entre les étapes scolaires-professionnelles et les étapes familiales par générations





Source : Enquête « jeunes et carrières » 1997, INSEE.

Lecture : Les données sont tirées du modèle de durée paramétrique présenté au Tableau I. Chaque point des courbes correspond à la durée de référence de la génération 1952-1953 augmentée ou diminuée des écarts « toutes choses égales par ailleurs » des générations suivantes.

fication d'un espace du cycle de vie intermédiaire entre l'adolescence et l'âge adulte : bien que l'âge de fin d'études augmente et que la stabilisation dans l'emploi soit de plus en plus tardive, les jeunes diplômés, quelles que soient leur origine et leurs caractéristiques familiales, repoussent toujours plus tard le moment de fonder une famille. Et cet espace de vie intermédiaire a bien tendance à s'accroître, au moins chez les jeunes qui poursuivent des études (16).

Cependant deux faits nouveaux, résultant des recherches récentes, sont à prendre en considération. D'une part, la définition de la borne inférieure de cette étape intermédiaire, celle qui symbolise le départ du domicile familial, est beaucoup plus ambiguë qu'on ne le pensait il y a dix ans. Cette ambiguïté même de la frontière entre l'adolescence et la jeunesse est une des caractéristiques qui contribue à définir la seconde. En ce sens, si la jeunesse n'est pas simplement une adolescence prolongée, elle a néanmoins plus de traits communs avec la post-adolescence qu'on ne le supposait. D'autre part, le modèle de jeunesse qui était proposé au début des années quatre-vingt-dix à partir de la situation française n'a pas de portée universelle, même en se limitant à l'aire des pays développés. Les travaux de comparaison internationale qui se sont multipliés depuis dix ans montrent que chaque pays, en fonction de ses traditions culturelles et de ses dispositifs institutionnels, adopte des façons bien spécifiques d'organiser le passage de l'adolescence à l'âge adulte. Nous verrons si, malgré tout, on peut en tirer quelques leçons communes.

### Un détachement progressif de l'univers familial

En 1992, une enquête sur les étudiants (Galland, 1995b) montrait que la majorité d'entre eux restaient, sur le plan résidentiel, dépendants de leur famille, mais que cette dépendance se distinguait en deux formes très diffé-

(16) Aux États-Unis on note également une tendance de long terme qui voit le développement de ces modes de vie non familiaux. Goldscheider (1997) publie les données suivantes issues des recensements américains :

*Modes de résidences des jeunes américains de 18-24 ans (US census)*

	1940	1950	1960	1970	1980
1 Enfant <sup>1</sup>	62,8	51,1	42	42,3	45,5
2 Chef de famille ou épouse <sup>2</sup>	23,8	33,7	39,6	36	28,2
3 Autres cas <sup>3</sup>	13,4	15,2	18,4	21,7	26,3
Total	100	100	100	100	100
Pourcentage d'enfants parmi les non-chefs de ménage <sup>4</sup>	82,4	77,1	69,5	66,1	63,4

<sup>1</sup> Enfants ou autres parents du chef de ménage.

<sup>2</sup> Chefs de ménages vivant dans des familles et leurs épouses.

<sup>3</sup> Individus ne vivant pas dans une famille.

<sup>4</sup> Pourcentage  $3/(1+3)$ .

rentes selon que les étudiants résidaient habituellement durant la semaine chez leurs parents ou qu'ils résidaient dans un logement différent mais payé par ces derniers. 28 % de l'ensemble des étudiants (17) de premier et deuxième cycle universitaire que nous avons interrogés étaient dans ce cas, 31 % des étudiants bisontins et 36 % des étudiants rennais (contre seulement 13 % des étudiants vivant à Nanterre). Il y avait là un mode de vie assez massif adopté surtout par les étudiants provinciaux qui consistait à vivre à distance de sa famille tout en en restant dépendant économiquement et subjectivement.

Ces étudiants provinciaux adoptaient donc fréquemment une sorte de « double vie » consistant à vivre leur « vie de jeunes » durant la semaine, vie fondée sur la fréquentation des amis, les sorties, les consommations culturelles offertes par la ville universitaire où ils résident, tout en réintégrant le domicile familial chaque week-end... avec leur paquet de linge sale. Ce mode de vie pouvait être considéré comme très spécifique aux étudiants provinciaux, contraints de se délocaliser pour poursuivre leurs études. Mais les travaux ultérieurs ont montré qu'il s'est développé et répandu parmi d'autres catégories de jeunes.

Près d'un jeune sur trois né entre 1968 et 1971 a connu comme première résidence différente de celle des parents un logement payé par ces derniers ou mis à disposition par la famille ; ils n'étaient qu'un sur cinq dans ce cas dans les générations nées cinq ans plus tôt (Tableau II). Surtout, ces façons de quitter sa famille se sont répandues plus rapidement parmi les jeunes n'ayant pas poursuivi d'études supérieures. Par exemple, un homme sur dix sans diplômes avait procédé de cette manière dans les générations interrogées en 1992, c'est le cas de plus d'un homme sur quatre de ceux de même niveau scolaire interrogés cinq ans plus tard. Par ailleurs, Catherine Villeneuve-Gokalp (2000) a montré que de plus en plus de jeunes bénéficient de ces départs aidés une fois leurs études terminées : pour les départs avant 24 ans, cette proportion a été multipliée par trois pour les garçons et par deux et demi pour les filles entre 1992 et 1997. Il s'agit donc d'un changement rapide et majeur du mode d'accès des jeunes à l'autonomie. D'autres caractéristiques des modes de résidence des jeunes manifestent cette plus grande progressivité dans le détachement de la famille d'origine. Par exemple, les jeunes sont plus nombreux à bénéficier d'une double résidence, c'est-à-dire à vivre chez leurs parents sans y habiter en permanence ; une proportion relativement élevée de jeunes ayant quitté leurs parents revient vivre chez eux après ce premier départ (on estime à un sur cinq les premiers départs suivis d'un retour) (Villeneuve-Gokalp, *op. cit.*).

Dans l'analyse du départ de chez les parents, il faut donc bien distinguer deux moments que Buck et Scott proposaient déjà de différencier en 1993 : *leaving home*, c'est-à-dire accéder à une résidence véritablement indépendante et *living away*, c'est-à-dire vivre à l'extérieur du ménage familial tout en conservant des liens avec lui.

(17) L'échantillon était représentatif de la population des inscrits en 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année des universités de trois villes : Besançon, Rennes et Nanterre.

TABLEAU II. – *Jeunes ayant vécu dans un logement payé par les parents en les quittant, selon la génération, le sexe et le niveau d'études (en pourcentage)*

		1992 <sup>1</sup>	1997 <sup>2</sup>
Hommes	< CAP	11	26
	CAP, BEP	8	23
	BAC ou équivalent	18	51
	> BAC	42	58
	Études en cours	45	49
	Ensemble	18	38
Femmes	< CAP	9	16
	CAP, BEP	8,5	14
	BAC ou équivalent	24	28
	> BAC	42	50
	Études en cours	65,5	55,5
	Ensemble	20,5	30

<sup>1</sup> Jeunes nés entre 1963 et 1966 (26-29 ans en 1992).

<sup>2</sup> Jeunes nés entre 1968 et 1971 (26-29 ans en 1997).

Source : Enquête « Jeunes » 1992 et enquête « Jeunes et carrières » 1997, INSEE.

Lecture : 11 % des hommes nés entre 1963 et 1966, qui ont quitté leurs parents et terminé leurs études sans obtenir un diplôme au moins équivalent au CAP, ont eu pour premier logement un logement payé par leurs parents ou mis à disposition par leur famille.

Ces deux moments sont de plus en plus distincts puisque l'installation dans un logement indépendant est de plus en plus tardive, alors que l'âge au départ du domicile familial est stable depuis le début des années quatre-vingt-dix (Tableau III) (Villeneuve-Gokalp, *op. cit.*).

TABLEAU III. – *Âges médians de décohabitation et d'emménagement dans un logement indépendant dans deux groupes de générations*

	Hommes		Femmes	
	1963-1967	1968-1972	1963-1967	1968-1972
Décohabitation	21,8	22	20,5	20,5
Indépendance résidentielle	22,8	23,9	21,5	21,9

Source : Enquête « Jeunes » 1992 et enquête « Jeunes et carrières » 1997, INSEE.

Autrement dit, les aides familiales que de nombreux travaux ont mis en évidence (Attias-Donfut, 1995 ; Paugam et Zoyem, 1997 ; Crenner, 1999) semblent permettre aux jeunes de contourner les difficultés d'entrée dans la vie professionnelle, plus marquées en France que dans d'autres pays européens, pour connaître malgré tout une forme d'indépendance partielle. Il est tentant de voir dans ce modèle d'accès à l'autonomie une forme de

compromis implicite entre les générations propre à notre pays. Les *insiders* des générations intermédiaires sont plus protégés qu'ailleurs – leur mobilité professionnelle est faible et leurs risques de connaître le chômage peu élevés – et ils font porter l'essentiel du poids de la flexibilité sur les *outsiders*, les entrants sur le marché du travail (18). Mais ce désavantage relatif des jeunes générations est partiellement compensé par une redistribution informelle qui s'effectue à l'intérieur des familles et qui permet aux jeunes de connaître une forme d'émancipation, même si celle-ci reste conditionnée pendant un temps à l'aide des parents.

### Les modèles européens d'accès à l'âge adulte

Deuxième nuance importante par rapport au travail réalisé il y a dix ans, il est apparu depuis que, même si la tendance à l'allongement de la jeunesse était présente dans la plupart des pays d'Europe, les modèles culturels et institutionnels d'accès à l'âge adulte restaient étonnamment diversifiés. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer la variété des âges au départ du domicile familial (Tableau IV).

TABLEAU IV. – *Proportion de jeunes vivant chez leurs parents en Europe*

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	UK	UE14
18-21 ans	95	73	91	88	98	86	95	96	90	83	85	93	72	79	90
22-25 ans	68	15	51	67	89	53	74	88	64	38	52	82	21	43	63
26-29 ans	26	5	21	47	59	18	34	63	31	10	34	53	7	15	32
Ensemble	61	30	51	67	83	51	71	83	57	39	54	78	32	42	60

Source : Eurostat, Panel communautaire de ménages, vague 3 (1996).

Référence : Chambaz (2000).

Lecture : Belgique (B), Danemark (DK), Allemagne (D), Grèce (EL), Espagne (E), France (F), Irlande (IRL), Italie (I), Luxembourg (L), Pays-Bas (NL), Autriche (A), Portugal (P), Finlande (FIN), Royaume-Uni (UK), Union européenne des 14 (UE14).

L'opposition est nette entre les pays du sud et du nord de l'Europe. Les jeunes méditerranéens sont extraordinairement tardifs dans la décohabitation familiale, alors que les nordiques sont très précoces. Entre 22 et 25 ans, par exemple, il n'y a plus que 15 % des Danois qui vivent chez leurs parents, alors que l'on compte encore 88 % des Italiens et 89 % des Espagnols. Comme l'a montré Alessandro Cavalli (1993, 2000), cette décohabitation très tardive des jeunes méditerranéens ne signifie pas qu'ils restent soumis aux règles non écrites d'un modèle familial archaïque. En réalité, tout en poursui-

(18) Le rapport des chances relatives ou odd ratio des jeunes par rapport aux adultes de connaître le chômage ou un emploi instable

était de 2 contre 1 en 1982 ; il est de 3 contre 1 en 2000 (d'après les données des enquêtes Emploi).

vant la cohabitation avec les parents, ces jeunes adultes jouissent d'une grande liberté dans leur vie privée. Simplement, les traditions culturelles des pays du sud de l'Europe rendent improbable le fait de vivre hors de toute structure familiale, et peut-être plus encore les conditions économiques ne sont pas réunies pour permettre un accès précoce à l'autonomie (taux de chômage élevé et faibles aides publiques destinées aux jeunes).

Pour élargir la perspective, on peut considérer que l'accès à l'âge adulte équivaut à entrer en possession d'un certain nombre « d'attributs » et comparer la vitesse d'accès des jeunes européens à tout ou partie de ces « attributs ». Parmi ces attributs, on peut retenir l'occupation d'un emploi stable et l'autonomie financière qui garantissent une certaine pérennité des moyens d'existence, l'autonomie résidentielle qui est le signe d'une indépendance acquise à l'égard des parents, et enfin la vie en couple qui représente l'accès à une certaine stabilité affective. Bien sûr, on aurait pu choisir d'autres critères, mais les enquêtes d'opinion régulièrement publiées montrent que les jeunes envisagent leur avenir personnel selon une représentation relativement classique du travail et de la famille, assez cohérente avec ces attributs de l'indépendance.

À partir des données du panel européen, quatre variables décrivant ces attributs de l'indépendance ont pu être opérationnalisées : le fait de vivre ou non chez un de ses ascendants, le fait de vivre ou non en couple, le fait de disposer de revenus tirés essentiellement de son activité professionnelle et enfin le fait de travailler sous contrat à durée indéterminée ou sous contrat à durée déterminée de plus d'un an. L'enquête présente le double intérêt d'être longitudinale (19) et de porter sur plusieurs pays européens (20). Elle permet donc de mesurer à quelle « vitesse » les jeunes des différents pays accèdent à un, plusieurs ou la totalité des attributs de l'âge adulte. La Figure III présente le classement des pays en fonction de leurs scores d'indépendance.

La situation française paraît intermédiaire entre celle des pays méditerranéens (Portugal, Grèce, Espagne, Italie) dans lesquels l'accès à l'indépendance est très lent (60 % des jeunes Italiens n'ont accédé à aucun attribut de l'indépendance en 1996) et celle des pays anglo-saxons ou nordiques (Danemark, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Allemagne) dans lesquels cet accès est beaucoup plus rapide. Les contrastes entre les deux extrémités de l'échelle sont saisissants : 40 % des jeunes Danois sont parvenus en 1996 à une indépendance presque complète contre 5 % seulement des jeunes Italiens (et plus d'un quart des jeunes Français).

Ces différences dans la vitesse d'accès des jeunes européens à l'indépendance pourraient toutefois s'expliquer par un facteur structurel : la poursuite plus ou moins longue des études initiales. Il est vrai qu'en ce domaine les

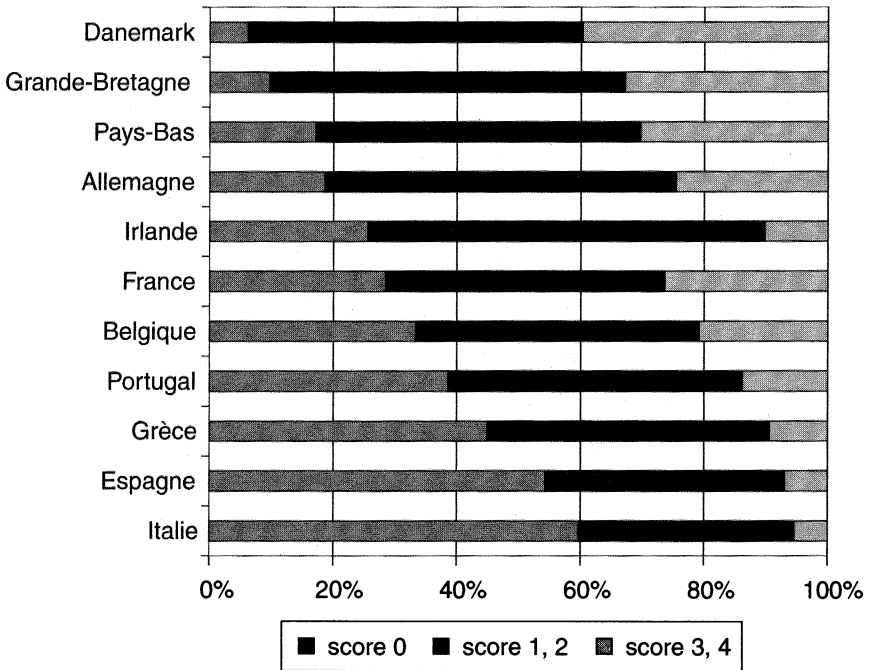
(19) Trois vagues sont à ce jour disponibles : 1994, 1995 et 1996.

(20) La première vague porte sur 12 pays : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg,

Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni. À ces pays s'ajoutent l'Autriche en 1995 et la Finlande en 1996. La Suède n'est pas présente dans l'enquête.

situations sont très contrastées. Selon les mêmes données, en 1997, plus de 80 % des jeunes Britanniques avaient terminé leurs études initiales contre seulement 35 % des jeunes Belges et un peu plus de 40 % des jeunes Français.

FIGURE III. – *Classement des pays selon le score d'indépendance atteint en 1996 par les jeunes de 16-25 ans*



Source : Panel européen des ménages. L'exploitation a été réalisée par Cécile Van de Velde (2000), pour le compte de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion (voir aussi Galland, 2000b).

Lecture : Les « scores d'indépendance » vont d'une dépendance complète (score 0) – l'individu ne possède aucun attribut d'indépendance (logement différent de celui des parents, vie en couple, autonomie financière, emploi stable), à une « indépendance avancée » (score 3,4) – l'individu a 3 ou 4 de ces attributs. Les scores sont mesurés en 1996, soit deux ans après la première interrogation.

Mais il apparaît d'emblée que la longueur des études initiales n'est pas un facteur explicatif décisif de la vitesse d'accès à l'indépendance : certains pays dans lesquels le taux de poursuite d'études est élevé (Danemark) figurent en effet parmi ceux dont les jeunes accèdent le plus rapidement à une indépendance presque complète, tandis que d'autres dans lesquels les études initiales sont plutôt courtes (Grèce, Portugal) voient leurs jeunes attendre très longtemps avant de devenir indépendants. Cette impression est confirmée lorsque l'on compare les scores d'indépendance des jeunes ayant achevé leurs études (Galland, 2000b). Le classement de la Figure III (dans laquelle scolaires et non-scolaires étaient confondus) n'est pas fondamentalement bouleversé.



Comment ce fait-il que dans la plupart des pays la longueur relative de la phase d'études initiales ne suffise pas à expliquer les différences de vitesse d'accès aux attributs adultes ? L'explication tient d'abord au fait que dans beaucoup de pays européens, la frontière de la fin des études initiales ne joue pas un rôle symbolique aussi important que ce qu'il représente aux yeux des Français. Pour ces derniers, études et emploi sont très nettement distingués comme deux parties de la vie qui, fondamentalement, doivent se succéder alors qu'elles sont amenées beaucoup plus fréquemment à se recouvrir dans les pays anglo-saxons et nordiques.

D'ailleurs, le classement des pays selon le pourcentage de jeunes encore scolarisés qui ont accédé à au moins un attribut de l'indépendance est très proche de celui des jeunes qui ont achevé leur scolarité initiale. Des modèles sociaux, institutionnels et culturels agissent donc pour rendre cet accès aux attributs adultes plus ou moins rapide, que les jeunes aient ou non achevé leurs études. Un exemple très net de l'influence de ces facteurs culturels et institutionnels peut être trouvé au Danemark. Dans ce pays, la conception de l'accès au statut adulte est très différente de celle que nous connaissons en France. Dès 18 ans tout individu est considéré comme adulte et ce statut ne lui ouvre pas que des droits civiques et ne l'engage pas seulement à une responsabilité pénale ; il lui ouvre aussi des droits à l'égard de la société : celle-ci est tenue de faire en sorte de favoriser l'accès des jeunes, à partir de cet âge, à l'autonomie : cela se traduit concrètement par des aides publiques très généreuses à destination des jeunes adultes – soit sous forme de bourses pour les étudiants, bourses dont le principe est universel puisque l'on ne tient pas compte du revenu des parents, les jeunes étant considérés comme adultes – soit sous forme d'aides aux chômeurs ou aux jeunes sans ressources (Mahé, 2001).

Le Tableau V montre bien que si les Danois sont très précoces pour quitter leurs parents et vivre en couple, ce n'est pas parce qu'ils accèdent très rapidement à un emploi stable : sur cette échelle leur score est plutôt médiocre. En revanche, ils disposent rapidement de ressources suffisantes qui leur permettent de prendre leur indépendance : six jeunes Danois sur dix sont bénéficiaires de prestations sociales et celles-ci sont d'un montant largement supérieur à la moyenne communautaire. Les transferts sociaux représentent plus de la moitié des ressources des jeunes bénéficiaires (Chambaz, *op. cit.*).

Le cas des jeunes Français est très différent : ils sont relativement précoces pour occuper un logement différent de celui de leurs parents et vivre en couple, alors qu'ils le sont beaucoup moins pour avoir un travail stable et des revenus autonomes. Les jeunes Français trouvent donc des moyens pour connaître une première forme d'indépendance familiale malgré une indépendance économique relativement tardive et des transferts sociaux qui sont assez nettement inférieurs à la moyenne communautaire. C'est l'aide des parents, complétée parfois par des aides publiques (l'aide au logement social pour les étudiants par exemple), qui leur permet de s'émanciper partiellement avant d'être totalement maîtres de leurs ressources.

TABLEAU V. – Rang des pays d'après leurs scores respectifs (1994-1996)

Rang	Résidence	Vie en couple	Revenu	Travail stable
1	Danemark	Danemark	Royaume-Uni	Royaume-Uni
2	Royaume-Uni	Royaume-Uni	Danemark	Luxembourg
3	Pays-Bas	Luxembourg	Allemagne	Allemagne
4	<b>France</b>	Allemagne	Luxembourg	Irlande
5	Allemagne	<b>France</b>	Pays-Bas	Portugal
6	Luxembourg	Portugal	Irlande	Pays-Bas
7	Grèce	Grèce	Belgique	Danemark
8	Belgique	Belgique	Portugal	<b>France</b>
9	Portugal	Pays-Bas	<b>France</b>	Belgique
10	Irlande	Espagne	Espagne	Italie
11	Espagne	Irlande	Grèce	Grèce
12	Italie	Italie	Italie	Espagne

*Lecture* : Un certain nombre de points ont été attribués à chaque pays en fonction de leur classement pour chacun des indicateurs, pour chaque sexe, chaque cohorte et chaque année. Ce calcul permet d'obtenir un classement synthétique, présenté dans le tableau ci-dessus, des positions respectives que tiennent les différents pays européens dans chacun des domaines de la prise d'indépendance, regroupant les trois points temporels d'observation.

Le modèle français d'accès à l'autonomie semble donc être intermédiaire entre le modèle familialiste méditerranéen et le modèle publique nordique. Comme dans le premier, la famille joue un rôle essentiel à l'égard des jeunes adultes, mais en intervenant d'une manière différente. La caractéristique de l'intervention familiale française est d'être une forme d'aide à distance qui permet à de nombreux jeunes d'expérimenter une première forme d'autonomie sans rompre totalement les liens de l'enfance avec la famille. Par ailleurs, le modèle français est, du point de vue de l'aide publique, plus proche des dispositions des pays du nord de l'Europe, même s'il est moins généreux, que de celles des pays du sud dans lesquels la proportion de bénéficiaires de revenus sociaux parmi les 18-29 ans est très faible (entre 5 et 15 %, contre 50 % en France).

Mais si l'accès à l'indépendance des jeunes Français qui ont achevé leurs études n'est pas, en moyenne, beaucoup plus tardif que celui des jeunes européens les plus précoces, il n'en va pas tout à fait de même pour les jeunes Français qui terminent leurs études à un niveau au plus égal au premier cycle secondaire. Un jeune Français sur quatre ayant achevé ses études à ce niveau n'avait acquis aucun attribut de l'indépendance en 1996 et ce pourcentage est plus proche de celui des pays méditerranéens que de celui des pays anglo-saxons et nordiques. Les jeunes Français les moins diplômés semblent donc souffrir, pour accéder à l'indépendance, d'un handicap spécifique qui les distingue, plus que dans d'autres pays, du sort moyen de l'ensemble des jeunes.

\*  
\* \*

Le modèle parsonnien de l'adolescence ne permet plus d'interpréter, sur le plan sociologique, la phase de jeunesse qui se prolonge aujourd'hui bien au-delà de l'adolescence physiologique. Parsons proposait une lecture de l'adolescence américaine, au début des années quarante, en des termes qui relevaient essentiellement d'une analyse culturelle : la généralisation et la prolongation des études jusque et au-delà du cycle secondaire s'accompagnaient de l'apparition de comportements qui ne faisaient que pousser à leur terme et systématiser un modèle de la frivolité propre à l'archétype de l'étudiant.

Ce à quoi nous assistons aujourd'hui est bien différent. D'une certaine manière la « jeunesse » a perdu les principales caractéristiques qui, selon Parsons, définissaient l'adolescence : son opposition tranchée à l'âge adulte d'une part, le caractère stéréotypé et contrasté des rôles sexués d'autre part. Les jeunes actuels n'opposent pas aux contraintes de l'âge adulte, qui seraient repoussées toujours plus tard, une culture de la frivolité et de l'insouciance. Cette thèse serait, au fond, celle de la « post-adolescence ». Non, les jeunes font l'apprentissage de l'autonomie, mais cet apprentissage est lent, complexe, parfois chaotique et surtout il a maintenant une caractéristique qui le distingue radicalement du modèle précédent : son rythme peut être très variable selon les différents domaines qui concourent à définir le statut adulte. Il est probable d'ailleurs que les jeunes jouent de cette palette nouvelle de possibilités qui leur permet, en fonction des atouts qu'ils ont en main et des aides qu'ils peuvent recevoir, « d'accélérer » le rythme d'accès à tel attribut, de freiner au contraire l'accès à tel autre. Il est frappant de voir par exemple, dans les données que nous avons analysées, que les jeunes, au fil des générations, n'ont pas cherché à prolonger, au-delà de ce qu'impliquait la poursuite des études, la cohabitation avec les parents. Au contraire, ils ont été, semble-t-il, plus impatients d'accéder à une première forme d'autonomie. Mais cette autonomie a souvent un sens ambigu : elle est partielle et réversible. La famille reste présente et accompagne les jeunes jusqu'à un accès plein et entier à l'indépendance.

Ce n'est donc certainement plus « l'irresponsabilité » qui pourrait définir la jeunesse. Ce serait plutôt l'apprentissage progressif des responsabilités, sous protection plus ou moins rapprochée, selon les situations nationales, de la famille et/ou de l'État. Dans les pays du sud de l'Europe, c'est la famille qui constitue le support essentiel d'accompagnement vers l'âge adulte, tandis que dans le nord de l'Europe, les modèles culturels comme les dispositifs institutionnels confèrent à la puissance publique un rôle déterminant pour aider les jeunes à accéder à l'autonomie.

Cette progressivité, notamment dans le détachement à l'égard de la famille, est aujourd'hui la principale caractéristique du modèle français de la transition entre ces étapes du cycle de vie. Sur ce plan, l'interprétation que nous défendions en 1990 demande à être révisée. On avait sans doute surestimé la singularité de la jeunesse comme phase clairement distincte de l'enfance et de l'âge adulte en présentant la jeunesse comme une sorte de « parenthèse » dans l'organisation « normale » du cycle de vie. En ce sens, la thèse défendue alors

s'inscrivait plutôt dans la lignée du modèle de Parsons. Or la jeunesse n'est pas une parenthèse, elle établit plutôt une continuité entre deux âges de la vie, l'adolescence et l'âge adulte, qui étaient clairement opposés autrefois : continuité à la fois parce que les différents attributs de l'âge adulte sont rassemblés par étapes sur une durée de plusieurs années ; continuité aussi parce que chaque étape se fragmente en plusieurs situations qui établissent une transition progressive entre le point de départ et le point d'arrivée.

Ce n'est pas, non plus, à l'inverse du modèle parsonnien de l'adolescence, l'opposition à la culture adulte qui pourrait définir la jeunesse. Clairement distincte de l'âge adulte, l'adolescence pouvait facilement se vivre comme une contre-culture, comme un continent séparé du reste de la société, et ces traits culturels ont pu donner aux jeunes de cette époque une forte identité collective fondée sur l'opposition à la génération aînée. Mais cette identité était d'autant plus marquée qu'elle était provisoire et prenait fin, irrémédiablement, sauf pour quelques « soldats perdus », avec l'accès au statut adulte.

La jeunesse peut aujourd'hui difficilement se vivre comme un modèle culturel en rupture avec la génération aînée et le reste de la société : la continuité qu'elle établit entre l'adolescence et l'âge adulte en gomme les contrastes morphologiques comme les contrastes culturels. En outre, les jeunes actuels sont les enfants des générations qui ont introduit la révolution des mœurs dans les années soixante. Des travaux récents (Galland, 2000c) montrent ainsi également une grande continuité entre les systèmes de valeurs des Français âgés de 18 à 50 ans, voire 60 ans. Les jeunes qui adhèrent, comme leurs parents, à ce libéralisme des mœurs, attendent de ces derniers qu'ils les aident à franchir les étapes qui doivent les conduire à l'indépendance et les parents se plient volontiers à cette demande. Individuellement, les jeunes n'ont donc aucune raison de s'opposer à la génération de leurs parents. Même si, collectivement, les inégalités générationnelles se sont creusées (Chauvel, 1998), la force des liens familiaux semble en avoir partiellement compensé les effets objectifs et effacé les traces subjectives. Bien sûr, tous les jeunes ne participent pas à ce modèle de la transition négociée vers l'âge adulte : certains, essentiellement les jeunes non diplômés, sont durablement exclus de l'accès à ce statut et, appartenant le plus souvent à des familles pauvres, l'aide parentale, en dehors d'un hébergement prolongé, leur est d'un faible secours. Là, des signes de révolte, bien connus, se manifestent, mais qui n'ont bien sûr plus rien à voir avec l'idéalisme romantique des années soixante.

**Olivier GALLAND**

*Observatoire Sociologique du Changement (OSC) – FNSP-CNRS  
11, rue de Grenelle 75007 Paris*

*olivier.galland@wanadoo.fr*

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alvin P.**, 1993. – « Adolescence : approche physiologique » dans **M. Choquet, P. Alvin, O. Galland, F. Fraisse, S. Ledoux, C. Maréchal**, *Adolescence. Physiologie, épidémiologie, sociologie*, Paris, INSERM-Nathan (Suivre la science).
- Attias-Donfut C.**, 1995. – *Les solidarités entre générations : vieillesse, familles, État*, Paris, Nathan.
- Béjin A.**, 1983. – « De l'adolescence à la post-adolescence : les années indécises », *Le Débat*, 25, pp. 126-132.
- Bourdieu P.**, 1980. – « La jeunesse n'est qu'un mot » dans **P. Bourdieu**, *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, pp. 143-154.
- Buck N., Scott J.**, 1993. – « She's leaving home : but why ? An analysis of young people leaving the parental home », *Journal of marriage and the family*, 55, 4, pp. 863-874.
- Cavalli A.**, 1993. – « La prolongation de la jeunesse en Italie : ne pas brûler les étapes » dans **A. Cavalli, O. Galland** (dirs.), *L'allongement de la jeunesse*, Arles, Actes Sud.
- 2000. – « Pourquoi les jeunes Italiens restent-ils si tard chez leurs parents ? », *Revue de l'OFCE-Observations et diagnostics économiques*, 72, pp. 202-206.
- Chambaz C.**, 2000. – « Les jeunes adultes en Europe », *Études et résultats*, 90.
- Chauvel L.**, 1998. – *Le destin des générations*, Paris, Presses Universitaires de France (Le lien social).
- Crenner E.**, 1999. – « Familles je vous aide », *INSEE première*, 631.
- Coleman J.**, 1962. – *The adolescent society*, New York, Free Press of Glencoe.
- Cunningham H.**, 2000. – « Pourquoi les jeunes anglais quittent-ils si tôt leurs parents ? », *Revue de l'OFCE-Observations et diagnostics économiques*, 72, pp. 207-215.
- Febvay M., Croze M., Grais B., Calot G.**, 1964. – « Perspectives d'évolution de la population de la France. Population totale, population active et scolaire », *Études statistiques*, juillet-septembre, pp. 155-221.
- Galland O.**, 1984. – « Précarité et entrées dans la vie », *Revue française de sociologie*, 25, 1, pp. 49-66.
- 1990. – « Un nouvel âge de la vie », *Revue française de sociologie*, 31, 4, pp. 529-551.
- 1995a. – « Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte », *Économie et statistique*, 283-284, pp. 33-52.
- (dir.), 1995b. – *Le monde des étudiants*, Paris, Presses Universitaires de France (Sociologies).
- 2000a. – « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées », *Économie et statistique*, 337-338, pp. 13-36.
- 2000b. – « Jeunes, pauvreté et exclusion en France » dans *Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, Paris, La Documentation Française, pp. 319-366.
- 2000c. – « L'évolution des valeurs des Français s'explique-t-elle par le renouvellement des générations ? » dans **P. Bréchon** (dir.), *Les valeurs des Français. Évolutions de 1980 à 2000*, Paris, Armand Colin (Collection U. Sociologie), pp. 202-216.
- 2001. – *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin (Collection U. Sociologie) [3<sup>e</sup> éd.].
- Goldscheider F.**, 1997. – « Recent changes in US young adult living arrangements in comparative perspective » dans **A. Cherlin, E. Scabini, G. Rossi** (eds.), « Still in the nest », *Journal of family issues*, 18, 6, pp. 708-724.
- Keniston K.**, 1960. – *The uncommitted. Alienated youth in American society*, New York, Dell.
- Lagrange H.**, 1998. – « Le sexe apprivoisé ou l'invention du flirt », *Revue française de sociologie*, 39, 1, pp. 139-175.
- Le Bras H.**, 1983. – « L'interminable adolescence ou les ruses de la famille », *Le Débat*, 25, pp. 116-125.
- Linton R.**, 1942. – « Age and sex categories », *American sociological review*, 7, 5, pp. 589-603.

- Mahé T.**, 2001. – *Les aides en faveur de l'autonomie des jeunes au sein des pays de l'Union Européenne*, Rapport pour la Délégation interministérielle à la famille et à l'enfance, Paris, Observatoire Sociologique du Changement.
- Modell J.**, 1989. – *Into one's own. From youth to adulthood in the United States 1920-1975*, Berkeley, University of California Press.
- Morin E.**, 1969. – « Culture adolescente et révolte étudiante », *Annales ESC*, 3, pp. 765-776.
- Nizard A., Pressat R.**, 1965. – « La situation démographique », *Population*, 6, pp. 1115-1146.
- Parsons T.**, 1942. – « Age and sex in the social structure of the United States », *American sociological review*, 7, 5, pp. 604-618.
- Paugam S., Zoyem J.-P.**, 1997. – « Le soutien de la famille : une forme essentielle de solidarité », *Économie et statistique*, 308-309, pp. 187-210.
- Prost A.**, 1987. – « Jeunesse et société dans la France de l'entre-deux-guerres », *Vingtième siècle*, 13, pp. 35-43.
- Riley M. W., Johnson M., Foner A.** (eds.), 1972. – *Aging and society. Vol. 3 : A sociology of age stratification*, New York, Russell Sage Foundation.
- Van de Velde C.**, 2000. – *Exploitation concernant l'autonomie des jeunes en Europe*, Réalisée pour l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale [ronéo].
- Villeneuve-Gokalp C.**, 2000. – « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », *Économie et statistique*, 337-338, pp. 61-80.

ANNEXE

**L'estimation d'un modèle de durée paramétrique**

Si l'on considère la durée écoulée entre deux événements de la vie professionnelle ou familiale d'un jeune, il est intéressant d'examiner comment cette durée s'est modifiée à travers les différentes générations. Pour analyser ces évolutions, il s'agit de tenir compte également des changements sociodémographiques qui pourraient contribuer à les expliquer. C'est pourquoi, un modèle de durée paramétrique a été estimé. Si  $D_t^*$  désigne la durée analysée, alors le modèle s'écrit simplement de la manière suivante :

$$D_t^* = \sum_i \lambda_i X_t^i + \sum_{j=54}^{72} \mu_j I_j + \varepsilon_t$$

où les  $X^i$  désignent les caractéristiques sociodémographiques et les  $I_j$  des indicatrices de génération de naissance ( $j$  désigne l'année de naissance). Ainsi,  $\mu_j$  désigne le nombre d'années d'écart sur la durée expliquée entre la génération  $j$  et la génération née en 1952-1953 (qui constitue la référence). Et ce, *toutes choses égales par ailleurs*, c'est-à-dire net des évolutions des co-variables figurant dans l'équation de régression.

Parmi les durées observées, certaines sont toutefois censurées : si l'un des événements ne s'est pas encore déroulé, on ne connaît qu'une borne inférieure ou supérieure à la durée  $D_t^*$ . L'estimation tient compte de ces censures. Elle utilise la méthode du maximum de vraisemblance.